JUSTICE- PLUS

Organisation de Vulgarisation et de Défense des Droits de l'Homme

N° 39/bis, Avenue Kasavubu, Quartier. Lumumba,
Ville de Bunia, R. D. Congo
Tél. : 0819610691 / 0992997693
E-mail : justiceplus@rocketmail.com

Rapport circonstancié sur :

« LE FORUM CITOYEN DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE SECURITE DE 5 QUARTIERS DE LA CITE DE BUNIA»

Tenu le mardi 17 mars 2015

La journée a débuté par le mot d'ouverture prononcé par le Chef de la Cité de Bunia, Monsieur FIMBO Lebiliye, d'où le mot clé à retenir : *« La tolérance et la restauration de la sécurité est tributaire entre les autorités et la population, ceci étant dit la population doit s'approprier la dite Police de Proximité et la sécurité de proximité pour qu'ensemble puissent œuvrer pour la promotion de la sécurité dans la ville de Bunia »*. Le Chef de la Cité a, dans son mot de circonstance, souligné la volonté de son entité d'accompagner les efforts de la Société Civile, allant dans le sens de l'appropriation du processus de la réforme du secteur de sécurité par la population.

Le Chef de la Cité de Bunia, prononçant son mot de circonstance à l'ouverture du Forum de diagnostic sécuritaire, entouré des représentants du PNUD-Bunia (à droite) et du BCN-RRSSJ (à gauche) – Photo RRSSJ –

Il a en outre insisté sur la nécessité de matérialiser l'intégration de la dimension Genre dans le processus en cours, avant d'exhorter la population à plus de collaboration [positive] avec les acteurs publics du secteur de sécurité.

Pour **Me Jules KABANGU** du PNUD : le projet dénommée reforme de la PNC de proximité, ce projet est de PNUD financé pour aider la police pour deux ans 2012 a 2014 d'abord a Bunia en suite a Goma faute de budget seulement a Bunia, l'objectif est de restaurer la sécurité et la confiance aux autorités.

L'intervenant s'est appesanti sur les axes sur lesquels le Projet Police de Proximité devait s'exécuter à Bunia. Il s'agit de :

1° <u>Les cadres de concertation</u>

- ⇨ Les Conseils locaux pour la Sécurité de Proximité sont opérationnels ;
- ⇨ Les Forums de Quartier se réunissent.

2° La sensibilisation

- ⇨ Plusieurs séances de sensibilisation sur la Police de Proximité ont été organisées.

3° La construction des infrastructures

La Police nationale à Bunia est dotée de :

- ⇨ Un bâtiment neuf abritant le Commissariat ;
- ⇨ Quatre sous-commissariats.

4° La formation des policiers

- ⇨ 279 policiers ont été formés au Centre de Kapalata, à Kisangani ;
- ⇨ Les policiers formés ont suivi un stage de trois mois, avant leur déploiement.

En termes de résultats obtenus, les participants ont noté :

- ☐ La réalisation des activités d'intérêt communautaire, des activités sportives…
- ☐ La sensibilisation – par des policiers – sur les violences sexuelles, la Police de Proximité et sujets connexes ;
- ☐ La remise à la Police de : 01 véhicule pimpant neuf, 22 motos, 05 ordinateurs fixes, 05 lap top, imprimantes, mobilier, fournitures de bureau et autres équipements…

Le délégué du PNUD-Bunia a fait observer, en guise d'histoires à succès, les acquis ci-après :

1) l'implication effective des Chefs de Quartier dans la mise en œuvre du Projet Police de Proximité ;
2) la gratuité des services de la Police est une réalité vécue par les habitants des 5 quartiers de Police de Proximité [Bankoko, Lembabo, Kindia, Mudzipela et Sukisa] ;
3) la prise en compte de la dimension Genre dans les activités d'implémentation de la doctrine de Police de Proximité…

Monsieur Clovis KADDA du RRSSJ, en mission à Bunia pour a, pour sa part, insisté sur la question de la sécurité humaine en définissant la sécurité humaine comme étant une approche de la sécurité qui implique la population et l'Etat, la part de la sécurité humaine est au centre de toute action du gouvernement et de la population. La population a une part de la sécurité humaine tout comme la population l'exemple est tel qu'un acteur de la sécurité un militaire appréhender en train de commettre du vol sur la population au quartier BANKOKO.

Pendant 15 minutes une personne parmi les chefs des quartiers pourra donner une idée sur la situation sécuritaire des quartiers :

Monsieur EJUBA LOSA DHERA, Chef de Quartier : pour sa part s'interroge pour chaque quartier, est ce que la problématique de sécurité a Bunia aura une fin, l'insécurité est vraiment réelle au quartier Bankoko, d'abord dans le fait que le nombre des policiers de proximités son minime, vue la présence des personnes en arme.

Monsieur BOVA de LEMBABO quant a lui dit que la sécurité est permanente mais vue le nombre réduit des éléments de la police, il ya toujours des sérieux cas de vol simple et a main armée entrainant les cas de viol et autres.

Chef adjoint du Q. KINDIA : il insiste en disant qu'en dépit de tout rien a changée, l'effectif doit être renforcé, un devoir manque au policiers des armes, une faiblesse dans l'intervention de patrouille. L'effectif de quatre policiers par quartier semble être insuffisant pour aider la population pour la sécurité. Néanmoins sur la stratégie de la police de proximité pour appréhender les malfrats et communiquer avec la population,

Quartier KINDIA : le fonctionnement de la police de proximité ils sont bloquée dans la mesure ou il ya un patrouille mixte avec les anciens éléments de la police et la méthode de la police de proximité, jusque la gratuite des services de la police n'est pas encore observée, l'interdiction pour les anciens membres de la population

Me Christophe du Quartier SAYO : il dit que la jeunesse organise leur propre mécanisme de défense dans les quartiers, cette police de proximité a un problème de rapidité dans leurs actions soit par manque d'équipements, la jeunesse organise des patrouille et dans certaines mesures ils trouvent la mort.

En rapport aux préoccupations de la sécurité des uns et des autres, Me Jules KABANGU du PNUD réplique en ce termes : *« Il appartient au Gouvernement de continuer et de s'approprier les acquis de la police de proximité, d'ici la le PNUD va fermer mais au gouvernement de continuer.*

La gratuite du service, il ya certaines services de la police doivent être payé par exemple les frais d'amende. Les ordinateurs, il a deux ordinateurs par quartier, la police serait mieux placée pour la question y relative ».

Bienvenu UKEC a indiqué que ce n'est pas seulement un problème des autorités comme les intervenants soulignent mais aussi l'apanage de la population dans la chose. La police de proximité est un avec la PNC n'est qu'une nouvelle approche de la Police.

Monsieur Clovis KADDA : souligne que la population joue un rôle constructif et les ONG des droits de l'homme aussi dénoncé et autres mais la manière de travailler de RRSSJ permet de relayer des vraie problèmes de sécurité, don il ya un réel problème pour que la population doit s'impliquer pour accompagner réellement le gouvernement pour améliorer la dite chose pour qu'ensemble arrive a un résultat escompter , donc notre rôle est constructif, parce que la police de proximité est un nouveau mode de fonctionnement de la police elle n'est pas une nouvelle police c'est toujours la même police. Un exemple, juste un partage d'information pour vous insister à travail comme d'autres déjà le font dans d'autres provinces.

Une réunion de comite de suivi de la reforme de la justice a abouti a ce rapport que je vous lis, parce que s'il ya vraiment la reforme dans le service de la police c'est un avantage pour nous dans la mesure où nous ne sentirons plus exploiter et autres, lorsque nous nous butons aux services de la police. D'ou même la notion de la souveraineté de l'Etat serait remis en question si l'Etat.

Le 15 décembre 2012, est la date ou le président s'adresse à la nation. Le 20 décembre la société civile a adressée une lettre ouverte a l'intention du président de la République, en lui rappelant qu'il faut observer scrupuleusement la loi en matière de sécurité les quelles loi n'a pas encore été promulguée. L'Inspection général de police, contrôle service et autres des police parce qu'ils ont une cellule de plainte.

Le sous effectif des policiers ou d'autres endroits du Congo ou les policiers est inexistant, il ya un décret du premier ministre qui doit fixer les effectifs des policiers.

Détaillant tout avec toutes les répartitions possibles dans le budget. Notre combat est de partir vers le gouvernement pour déloquer le budget qui concerne la police. Un autre défi c'est un problème d'appropriation.
La loi portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale Congolaise, en son article 7, stipule que la police n'afflige pas de torture….

Bienvenu UKEC, dans le même ordre d'idée, il y aura un travail en carrefour pour ressortir les problèmes sécuritaires dans chaque quartier, quels sont les problèmes sécuritaires.

LES RESULTATS DE TRAVAUX EN CARREFOUR

A. Pour le quartier Mudzi-Pela (Groupe 1)

Les problèmes qu'ils sont confrontés au sein de cette base sont :

- ✓ Problèmes fonciers ;
- ✓ Tribalismes ;
- ✓ Comportements déroutants des jeunes (Ivresse, drogue surtout des taximan) ;
- ✓ Chômages ;
- ✓ Problème d'eau potable insuffisant ;Electricité ;
- ✓ Non scolarisation des enfants de moins de 15 ans.
- ✓ Mentalité

Les problèmes 2 prioritaires sont :

- Comportements déroutants des jeunes et manque d'eau et électricité.
- Nombre d'élèves démobilisés

Par rapport aux réponses à apporter pour une appropriation effective du processus de la reforme du secteur de sécurité par la population il faudrait qu'il y ait :

- o Collaboration de la population avec la police et l'armée ;
- o La dénonciation ;La sensibilisation de la population sur le rôle de la police et l'armée.

Pour améliorer la sécurité humaine dans ce quartier il faudrait :

- o Augmenter l'effectif de la police ;
- o Améliorer leur rémunération pour éviter les corruptions et tracasseries.

Pour résoudre les deux problèmes prioritaires de façon durable il faudrait :

- o Eduquer et encadrer la jeunesse ;
- o Eau et électricité : plaidoyer auprès des autorités.

B. Pour le quartier KINDIA

Les autorités civiles locales ont pour rôle de faire le suivi des recommandations à l'issue des forums et ils ont la responsabilité de contrôler les mouvements de la population de la cité et faire le suivi de recensement de corps militaires. Comme action immédiates à mener, les autorités civiles doivent appuyer les chefs de quartiers dans le contrôle de mouvement de la population (entrée et sortie).
Les chefs quartiers ont pour rôle de faire le suivi des recommandations à l'issue des forums et ils ont la responsabilité de faire le contrôle de mouvements de la population. Comme action immédiates à mener, les chefs de quartiers doivent sensibiliser la population pour la dénonciation des suspects et la vigilance.

La Police Nationale Congolaise a pour rôle la protection des personnes et leurs biens et ils ont la responsabilité d'intensifier les patrouilles et être actif sur terrain. Comme action immédiates à mener, la Police Nationale Congolaise doit ajouter l'effectif des patrouilleurs, doter les d'éléments de la police de proximité d'arme a feu.

Les leaders communautaires ont pour rôle d'identifier, contrôler les mouvements de la population et la sensibiliser en matière de la vigilence sur le plan sécuritaire et ils ont la responsabilité de remonter l'information à la hiérarchie. Comme action immédiates à mener, les leaders communautaires doivent dénoncer toute entrée suspecte des personnes non identifiées.

La communauté de base a pour rôle de dénoncer les cas suspects, connaitre son voisin avec ses occupations et ils ont la responsabilité d'être vigilent. Comme action immédiates à mener, la population doit collaborer avec les autorités locales et la PNC.

Problème de sécurité :

- ✓ Les cas de vols nocturnes et vols à main armée ;
- ✓ Vente et consommation de drogues (chanvre et boissons fortement alcoolisées) ;
- ✓ Prolifération des maisons de tolérance « Q.G » où vivent les filles et femmes libres ;
- ✓ Effectif réduit des éléments de la PNC en patrouille ;
- ✓ Mouvements incontrôlés de la population entrée et sortie ;
- ✓ L'insuffisance de la dotation de la Police de Proximité ;
- ✓ Manque d'outil de communication entre les autorités locales et la PNC ;
- ✓ Chômage des jeunes ;
- ✓ Manque d'urbanisation de certaines avenues du quartier Kindia ;
- ✓ Présence des militaires parmi la population civile.

Les problèmes 2 prioritaires sont :

- Les cas des vols nocturnes et des vols à main armée ;
- Désœuvrement des militaires parmi la population civile.
  - Cause : chômage de plus ou moins 80 % de la population et désœuvrement de militaires.
  - Facteurs favorisants : la présence des militaires armes parmi la population civile ; existence des maisons de tolérance pouvant héberger les malfaiteurs et enfin existence des maisons de vente des chanvres qui reçoivent les gens de toute catégorie venus de tous les cotés.

Par rapport aux réponses à apporter pour une appropriation effective du processus de la reforme du secteur de sécurité par la population il faudrait qu'il y ait :

- o La sensibilisation,
- o Etre proche de la Police ;
- o Avoir une bonne collaboration.

De la part de la PNC et l'Armée, ils doivent être vraiment exemplaires et prendre conscience de leur profession.

Pour améliorer la sécurité humaine dans ce quartier il faudrait :

- o Ajouter l'effectif des patrouilleurs ;
- o Doter les éléments de la police de proximité en arme, etc.
- o Que tous les militaires loyalistes soient casernés

C. Pour le quartier BANKOKO

Les autorités civiles locales ont pour rôle de répondre aux besoins de la population et ils ont la responsabilité de sécuriser la population sur toute l'étendus de la ville. Comme action immédiates à mener, les autorités civiles doivent apporter des solutions immédiates dans chaque problème.

Les chefs quartiers ont pour rôle d'être des bons collaborateurs avec les chefs d'avenues ils ont la responsabilité de satisfaire aux besoins de la population de la juridiction. Comme action immédiates à mener, les chefs de quartiers doivent être actifs en cas de problème dans sa juridiction.

La Police Nationale Congolaise a pour rôle de sécuriser la population et leurs biens et ils ont la responsabilité d'être proche de la population. Comme action immédiates à mener, la Police Nationale Congolaise doit identifier des problèmes de la population.

Les leaders communautaires ont pour rôle d'identifier les causes et ils ont la responsabilité de trouver la solution en cas de problème de population. Comme action immédiates à mener, les leaders communautaires doivent informer la population.

La communauté de base a pour rôle d'avoir des bonnes collaborations avec les agents de l'ordre et ils ont la responsabilité de dénoncer les malfrats. Comme action immédiates à mener, la population doit veiller sur la sécurité.

D. Pour le quartier KINDIA

Les autorités civiles locales ont pour rôle de faire le suivi des recommandations à l'issue des forums et ils ont la responsabilité de contrôler les mouvements de la population de la cité et faire le suivi de recensement de corps militaires. Comme action immédiates à mener, les autorités civiles doivent appuyer les chefs de quartiers dans le contrôle de mouvement de la population (entrée et sortie).

Les chefs quartiers ont pour rôle de faire le suivi des recommandations à l'issue des forums et ils ont la responsabilité de faire le contrôle de mouvements de la population. Comme action immédiates à mener, les chefs de quartiers doivent sensibiliser la population pour la dénonciation des suspects et la vigilance.

La Police Nationale Congolaise a pour rôle la protection des personnes et leurs biens et ils ont la responsabilité d'intensifier les patrouilles et être actif sur terrain. Comme action immédiates à mener, la Police Nationale Congolaise doit ajouter l'effectif des patrouilleurs, doter les d'éléments de la police de proximité d'arme a feu.

Les leaders communautaires ont pour rôle d'identifier, contrôler les mouvements de la population et la sensibiliser en matière de la vigilence sur le plan sécuritaire et ils ont la responsabilité de remonter l'information à la hiérarchie. Comme action immédiates à mener, les leaders communautaires doivent dénoncer toute entrée suspecte des personnes non identifiées.

La communauté de base a pour rôle de dénoncer les cas suspects, connaitre son voisin avec ses occupations et ils ont la responsabilité d'être vigilent. Comme action immédiates à mener, la population doit collaborer avec les autorités locales et la PNC.

E. Pour le quartier LEMBABO

Les réponses apportées par les quartiers LEMBABO se rapprochent de celles du quartier KINDIA.

F. Pour le groupe constitué des ONGs

Les 10 problèmes majeurs :

- ✓ La pauvreté n'étant pas à mesure de satisfaire a ses besoins fondamentaux (nourriture) ;
- ✓ Le chômage,
- ✓ La circulation incontrôlée d'armes ;
- ✓ La présence de point de vente de drogue ;
- ✓ L'infiltration par des inconnus ;Les tracasseries policières et militaires ;
- ✓ Mauvaise gouvernance (fonctionnement de justice) ;
- ✓ Conflit fonciers ;
- ✓ La présence des enfants de la rue ;
- ✓ La faible cohabitation pacifique.

Les causes principales problèmes sont :

- Chômage, manque d'emploi et insécurité.

Les facteurs favorisants sont :

- Mauvaise gouvernance,
- absence de volonté politique,
- détournement,
- l'impunité,
- la non recevabilité,
- égoïsme,
- enrichissement illicite.

Par rapport aux réponses à apporter pour une appropriation effective du processus de la reforme du secteur de sécurité par la population il faudrait :

- o Vulgariser la loi sur la reforme de la police et de l'armée ;
- o Monter des stratégies permettant l'appropriation de ce projet de reforme d'où la sensibilisation ;
- o Doter la police et l'armée des moyens financiers matériels et humains ;
- o Plaidoyer en faveur de mécanisation des policiers.

Pour améliorer la sécurité humaine dans ce quartier il est requis ;

- ◊ L'augmentation du nombre des éléments de la police ;
- ◊ Doter la police des moyens et équipement de travail complet (radio, téléphone,…)

Pour résoudre ces problèmes :

- ➢ Créer de l'emploi afin de juguler au chômage ;
- ➢ La bonne gouvernance.

Pour JUSTICE-PLUS,

Me Glody BONYOMA
Point focal